

## Le remplacement des salariés bas-normands d'ici dix ans

### Des besoins importants dans l'automobile

C'était annoncé, les premières générations du baby boom arrivent à l'âge de la retraite. En Basse-Normandie, près de 90 000 salariés vont se retirer de la vie active dans les 10 ans qui viennent. Dans certains secteurs d'activité, comme l'automobile, ou dans certains métiers, les départs seront même massifs.

En 2005, en Basse-Normandie, près de 87 000 salariés du secteur privé, semi-public et de la fonction publique territoriale ont atteint ou dépassé 50 ans. Ce nombre représente 22 % des salariés recensés à partir des déclarations annuelles de données sociales. Leur présence est plus ou moins forte selon les secteurs d'activité ❶ et les métiers ❷. Les problèmes liés à leur remplacement seront donc plus ou moins accentués.

L'automobile est le secteur le plus concerné par le renouvellement des effectifs dans les années qui viennent. Un tiers de ses 6 950 salariés a au moins 50 ans. La plupart travaillent dans des établissements de taille importante, dépassant souvent 1 000 salariés. De ce fait, les remplacements à prévoir se concentrent sur quelques établissements.

L'immobilier, les banques et les assurances seront aussi très concernés par les départs à la retraite : 30 % des 11 200 salariés ont atteint ou dépassé 50 ans. A la

différence de l'automobile, la plupart travaillent dans des établissements de taille souvent inférieure à 10 personnes, et très majoritairement ces salariés sont âgés de 50 ans à 55 ans. Cependant, la disparition ou la réduction des durées d'ouverture de nombreux guichets de banques atténuera le besoin de renouvellement.

L'administration territoriale et des organismes de sécurité sociale sont les autres secteurs à très fort potentiel de remplacement. Plus de 13 000 personnes ont atteint ou dépassé 50 ans, soit 31 % de leurs effectifs. L'administration territoriale emploie à elle seule 70 % de ces salariés âgés. Parmi eux, 37 % sont employés à temps partiel. Ce sont les secteurs qui emploient la plus forte proportion de salariés de plus de 50 ans à temps partiel. Les femmes occupent plus de 60 % de ces emplois.

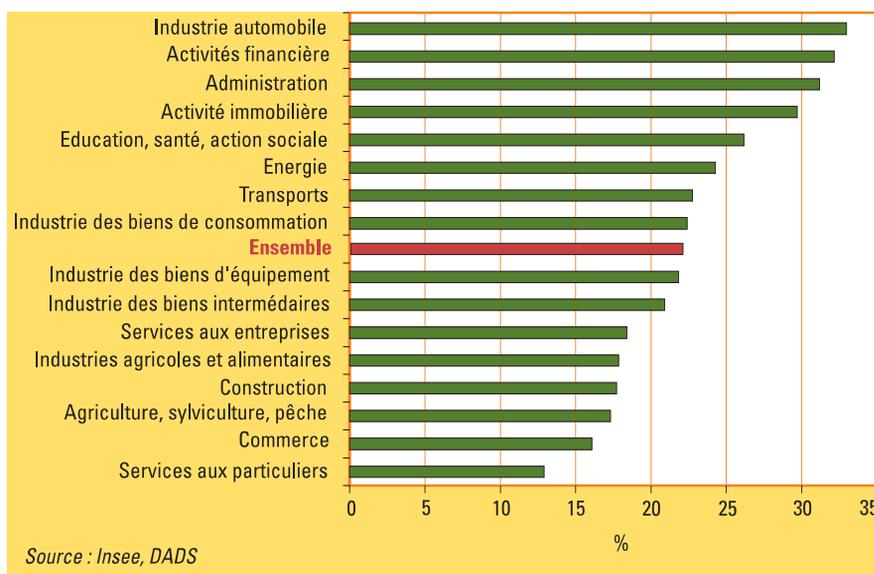
Avec 26 % de quinquagénaires, l'éducation, la santé, l'action sociale sont les secteurs les moins concernés par les renouvellements d'effectifs salariés. Cependant, il faudra 19 000 personnes pour remplacer la totalité de ceux qui vont partir en retraite dans les dix prochaines années. Dans ces secteurs, les perspectives de renouvellement sont plus proches d'une embauche pour un départ. Ils devraient donc offrir d'importants débouchés d'emploi.

Dans les autres secteurs d'activité, la part des cinquantenaires est plus faible, de l'ordre de 20 % des effectifs. Ce taux correspond à un renouvellement normal et régulier des effectifs si on considère que la vie active dure en moyenne 40 ans. Cependant, même si ce taux reste faible, le nombre de personnes nécessaire au renouvellement de la force de travail sera important. Par exemple, il faudra 9 500 nouveaux salariés dans le commerce dans les 10 ans qui viennent rien que pour

### le chiffre

**33%** de salariés de l'automobile ont 50 ans ou plus

❶ PROPORTION DE SALARIÉS DE 50 ANS OU PLUS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2005



remplacer les cinquantenaires qui vont partir.

## De nombreux remplacements à prévoir chez les cadres

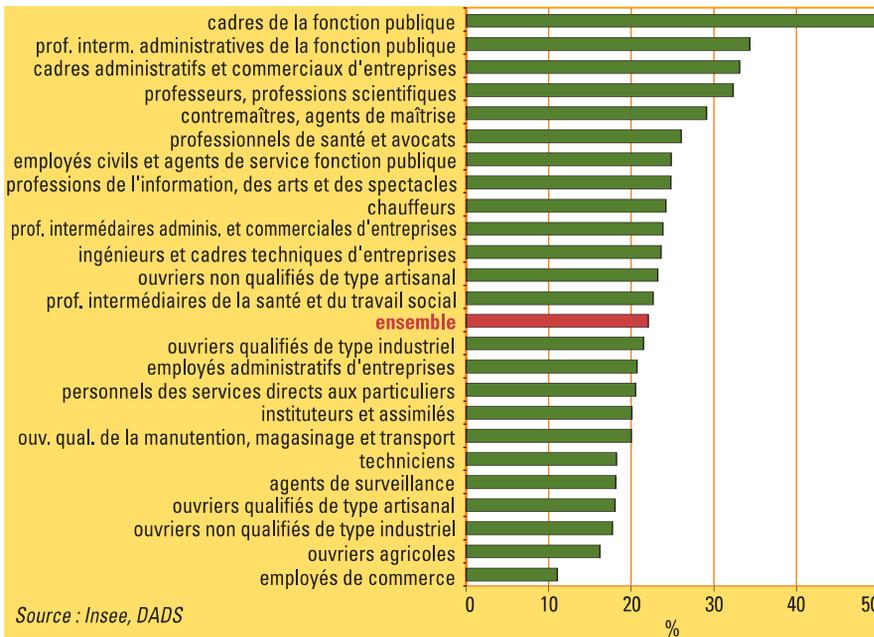
L'enjeu de la relève des plus de 50 ans est aussi plus ou moins fort selon les catégories socioprofessionnelles. Chez **certains cadres**, la

part des 50 ans et plus est particulièrement forte. Ainsi, en 2005, la moitié des cadres de la fonction publique et le tiers des cadres administratifs et commerciaux d'entreprises ont déjà fêté leur cinquantième anniversaire. Leur éventuel remplacement pourra alors se faire, soit en embauchant de jeunes cadres, soit en confiant le poste à des salariés expérimentés, par promotion ou concours. Cette dernière pratique explique la forte proportion de salariés âgés dans ces catégories les plus qualifiées.

Même si les salariés de plus de 50 ans n'y représentent que le quart des effectifs, les **employés civils et agents de service de la fonction publique** approchant de la retraite sont surreprésentés : plus de 12 000 personnes sont concernées, ce qui représente 14 % de l'ensemble des salariés bas-normands du même âge travaillant dans un secteur privé, des hôpitaux et de la fonction publique. On y trouve essentiellement des agents administratifs des collectivités territoriales et des hôpitaux, des agents de service des écoles et des hôpitaux, ainsi que des aides soignants, ambulanciers et auxiliaires de puériculture.

Bruno PIVETEAU  
Insee

### 2 PROPORTION DE SALARIÉS DE 50 ANS OU PLUS SELON LE MÉTIER EN 2005



## L'artisanat moins concerné par le remplacement des salariés

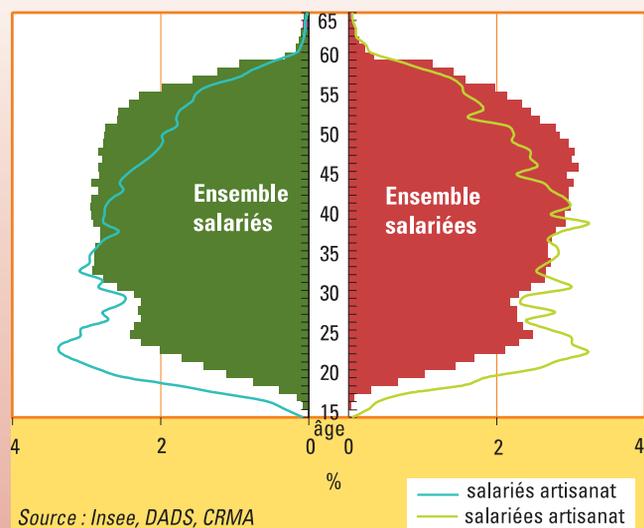
L'artisanat bas-normand emploie 47 600 salariés. Ils sont plus jeunes que la moyenne puisque, seuls 15 % d'entre eux ont atteint ou dépassé 50 ans, soit 7 points de moins que l'ensemble des salariés. Cette différence s'explique par une présence d'apprentis beaucoup plus forte que dans les autres secteurs d'activités économiques. Il faudra quand même pourvoir au remplacement de 7 100 salariés qui vont partir à la retraite dans les dix prochaines années.

### PROPORTION DE SALARIÉS DE 50 ANS ET PLUS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES ARTISANALES AU 1ER JANVIER 2005

Année	Nombre de salariés	Part des salariés de 50 ans et plus
<b>Ensemble</b>	<b>47 700</b>	<b>15 %</b>
dont		
Commerce (EJ)	9 840	17 %
Industrie des biens de consommation (EC)	1 370	17 %
Industrie des biens intermédiaires (EF)	3 060	17 %
Industrie des biens d'équipement (EE)	3 000	16 %
Services aux entreprises (EN)	1 950	15 %
Education, santé, action sociale (EQ)	1 150	15 %
Construction (EH)	17 700	14 %
Industries agricoles et alimentaires (EB)	4 600	12 %
Services aux particuliers (EP)	4 100	11 %

Source : DADS, CRMA

### MOINS DE SALARIÉS ÂGÉS DANS L'ARTISANAT EN 2005



Les principaux métiers concernés par le renouvellement seront des métiers d'expérience tels que chef de chantier, conducteur de travaux dans le bâtiment, agent de maîtrise, où près du quart des salariés a plus de 49 ans. Des professions moins qualifiées, mais plus pourvoyeuses d'emploi telles qu'ouvriers qualifiés, employés et ouvriers non qualifiés connaîtront un renouvellement des effectifs qui pourra atteindre 20 % d'ici dix ans.